



# COMMUNIQUÉ

# DE PRESSE

**Vendredi 15 juin 2015**

## Pourquoi tant de hai(n) e ?

À travers tout le territoire français, les associations de protection de la nature sont les témoins d'une destruction importante de haies en milieu agricole. Ces destructions privent l'agriculture des services que lui rendent ces haies et défigurent l'espace rural en portant atteinte à l'une de ses composantes essentielles.

### **Arrachons-les vite pour ne pas avoir à les protéger**

En cette fin de printemps, l'alerte d'une vague de destruction de haies touche de nombreux territoires. De 11 régions différentes, de nombreux témoignages d'une activité d'arrachage de haies dans les milieux agricoles nous sont parvenus. L'Alsace, la Basse-Normandie et l'Auvergne, régions où l'on trouve encore un maillage significatif de haies, semblent tout particulièrement touchées.

Ce mouvement d'arrachage suit l'annonce de la modification d'une mesure de la PAC (BCAE 7) qui définit les bonnes pratiques environnementales visant à conditionner le versement d'une partie des aides aux agriculteurs. En effet, depuis mars 2015, la BCAE7 protège de la destruction les haies des milieux agricoles tout en intégrant de nombreuses dérogations pour laisser aux agriculteurs des possibilités de gestion.

### **Des services qu'on arrache**

Il n'y a pourtant plus besoin de démontrer l'utilité de la haie pour l'environnement et pour l'agriculture. Ce sont des éléments essentiels des paysages ruraux français, et des habitats indispensables pour de très nombreuses espèces.

Jean-David Abel, vice-président de France Nature Environnement explique : « *Les haies sont des lieux de reproduction, d'alimentation et de repos pour beaucoup d'espèces menacées et protégées. Elles servent aussi de couloirs de déplacement entre les massifs forestiers souvent isolés les uns des autres au sein de l'espace agricole. Une destruction massive des haies a des conséquences pour la biodiversité et elle est contraire à la réglementation qui les protège* »

Les haies sont aussi les alliées des productions agricoles à qui elles rendent de nombreux services. Elles protègent les sols du ruissellement, servent de brise-vent pour protéger les cultures, et sont l'habitat des



prédateurs des ravageurs des cultures. En cette année de la COP 21 en France, rappelons qu'elles sont aussi des puits de carbone et, dans le cadre d'une gestion durable, produisent du bois valorisable directement à la ferme ou alimentant des circuits économiques de proximité. Elles font donc partie de la contribution indispensable de l'agriculture à la compensation des émissions de gaz à effet de serre.

#### **Faire respecter les règles et continuer la pédagogie**

Pour Jean Claude Bévillard, responsable des questions agricoles de FNE : *«Une réaction forte des services de l'État s'impose pour faire stopper ces arrachages et la perte écologique inestimable qui en résulte. Il faut réimplanter les haies arrachées. De plus, nous appelons les organisations professionnelles agricoles à prendre leurs responsabilités, en sensibilisant les agriculteurs aux enjeux liés aux haies et à l'intérêt de les préserver. »*

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).